

### Multiculturalisme

même de s'occuper suffisamment, équitablement, et efficacement des centaines de groupes différents qui existent au Canada. Je désire rappeler au ministre que le Canada trouve sa plus grande force dans tous ces gens appartenant à des héritages et des antécédents culturels différents. La qualité de la vie de tous les Canadiens a été enrichie par l'apport des cultures qui se sont unies pour former notre société. Il est important que nous entretenions ce riche héritage culturel tout en nous adaptant aux conditions changeantes au Canada. Je crois en l'unité canadienne et je ferai ce que je pourrai pour garantir que cette unité soit entretenue dans tous les sens du mot. Tout d'abord, cependant, nous devons persuader le gouvernement de faire de même.

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, il me plaît de prendre part à cette discussion et de constater que la Chambre est saisie d'une motion très intéressante. C'est une motion qui traite de diverses questions—surtout au point de vue ethnique—relatives à la technicité du biculturalisme et du multiculturalisme.

Monsieur le président, cette motion précise, et je cite:

Que la Chambre, affirmant à nouveau que des générations de personnes de races diverses et de nombreuses nationalités se sont unies en temps de paix et en temps de guerre pour bâtir un Canada libre et façonner une nationalité canadienne, déplore le manque d'empressement de conviction avec lequel le gouvernement reconnaît cette réalité.

Pourtant, on a, pendant la guerre, par exemple, reconnu toutes ces nationalités, et du fait que nous avons eu la guerre, nous avons permis à tous ces groupes ethniques de vivre plus convenablement et de parler leurs langues. Aussi, nous leur avons permis, malgré la guerre, de poursuivre la construction de leurs édifices, d'employer leur langue maternelle et d'apprendre beaucoup de choses.

Au fait, la guerre, monsieur le président, a mis un pouvoir économique entre les mains des citoyens. Même si plusieurs choses étaient fabriquées seulement pour la guerre, les citoyens étaient soumis à beaucoup de privations, au point de vue technique et au point de vue matériel. On a quand même réussi, en quelques années, à se développer 100 fois plus que durant les dix années de crise. Durant la crise, rien n'était possible, mais avec la guerre, tout était devenu possible.

Maintenant, monsieur le président, avant de parler de biculturalisme, de multiculturalisme et de langues, il faut avoir les moyens de vivre. Je sais présentement qu'au Canada nous avons certains moyens de vivre, mais que nous empruntons sur les générations à venir pour nous permettre de vivre. Pour construire ce qu'il faut à chaque nationalité pour se développer et même vivre, des écoles, des églises, en fin de compte, tout, on est obligé d'utiliser la formule du capitalisme à l'effet qu'il faut s'endetter, qu'il faut emprunter. Nous ne pouvons rien faire si ce n'est qu'à condition de nous endetter, d'emprunter sur l'avenir, pour nous développer. Alors, il est assez difficile, à ce point de vue, de permettre à tous les groupes ethniques, au Canada, de se développer selon leurs aspirations.

Monsieur le président, selon l'étude et un relevé qui ont été faits par le Conseil du Trésor, la représentation des fonctionnaires francophones et bilingues n'est pas suffisante. Les programmes de bilinguisme sont inefficaces et insuffisants. Le recrutement des hauts fonctionnaires favorise toujours les anglophones unilingues.

Tel est le contenu du rapport de M. Spicer.

[M. Jelinek.]

Je suis persuadé que le problème, monsieur le président, est d'ordre économique: tous ceux qui ont le pouvoir économique sont autonomes et libres. L'argent n'a pas de langue, mais il a du pouvoir et c'est ce dont les Canadiens ont le plus besoin.

Alors, monsieur le président, si l'on organisait un système économique favorable, si l'on mettait la finance nécessaire entre les mains des contribuables, ceux-ci auraient leur pouvoir, qu'ils pourraient exercer à leur guise, et ils pourraient se développer techniquement sur tous les points. Ils pourraient aussi parler leurs langues, développer leur nation selon leurs aspirations.

Monsieur le président, pour créer l'unité au Canada, pour refaire l'unité, il faut renforcer l'unité nationale en établissant l'égalité des droits et des chances pour les Canadiens. Qu'ils soient d'expression française, anglaise ou autre, tous les Canadiens ont le droit de vivre. Il s'agit d'être un être humain pour avoir droit à la vie, et ce droit, monsieur le président, doit être garanti, et c'est à nous, au Parlement, qu'incombe la responsabilité de garantir les droits des citoyens. Nous garantissons présentement les droits à la «piastre», à la finance, mais les droits à la personne humaine, nous les méprisons. C'est ce que nous faisons présentement.

● (1650)

Or, je soutiens que le problème dans ce pays n'est pas tant un problème de langue qu'un problème de participation. Même si toute l'administration fédérale était bilingue, rien ne serait réglé, puisque le Canadien français ou les autres citoyens ne se sentiraient pas chez eux. Ainsi, solutionner le problème seulement par le bilinguisme, ce ne serait pas valable. Il est très important, monsieur le président, que les structures et les administrateurs soient véritablement répartis selon une proportion juste et équitable entre les éléments ethniques qui composent notre pays.

Depuis longtemps nous vivons d'espoir. En 1969, lors de l'adoption de la Loi sur les langues officielles, un grand espoir est né, parce que cette fois on pensait qu'on aurait quelque chose de tangible à offrir. Pour régler le problème du bilinguisme, qu'est-ce que l'enquête sur le biculturalisme a donné? Bien que cette enquête ait coûté au delà de 9 millions de dollars, elle nous a appris combien il y avait de Canadiens français, d'Ukrainiens, de Canadiens anglais et de Canadiens allemands au Canada. C'est tout ce que nous avons appris de cette fameuse enquête. Alors, continuer à demander des enquêtes ne solutionnera pas le problème. Pour le faire, il faut plutôt faire participer les Canadiens à l'administration de leur pays, leur donner l'importance qui leur revient.

Si, par exemple, 27 p. 100 de la population est canadienne-française et que 10 ou 12 p. 100 représente des citoyens d'autres origines ethniques, chaque nationalité, selon la proportion de la population qu'elle représente, doit être admise dans la Fonction publique, et chacune devrait pouvoir exercer les pouvoirs et prendre part à l'administration, comme tous les autres groupes au Canada. C'est ainsi que nous donnerons vraiment au Canada l'unité sociale, et aux Canadiens leurs vrais droits.

Tous les droits linguistiques sont reconnus, mais pour les exercer, il faut le pouvoir financier. Et comme ce pouvoir est au détriment de tout cela, il est difficile d'exercer nos vrais pouvoirs et de permettre à chaque nationalité de se développer normalement. Si nous respectons vraiment la personne humaine et les droits linguistiques et culturels, organisons-nous pour mettre à sa disposition ce